

PROJET PEDAGOGIQUE 2017

ACCUEIL DE LOISIRS LES PITCHOUNES *Sites de Saint-Etienne-du-Bois et Palluau*

*Communes de Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, Palluau,
Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit.*

SOMMAIRE

I. Les objectifs pédagogiques

II. Organisation et Fonctionnement de la structure

- A. Les locaux**
- B. Le matériel**
- C L'accueil du public**
- D. Les rythmes de la journée**
- E. Les activités**
- F. Les sorties**
- G. L'équipe pédagogique**

Conclusion

I. Les objectifs pédagogiques

- Permettre à l'enfant de prendre du plaisir sur ses temps de loisirs :

L'équipe d'animation doit donner la possibilité à l'enfant de s'amuser, se divertir et s'épanouir grâce aux activités ludiques préparées et à la vie en collectivité.

Elles proposent des activités, met à disposition des jeux et du matériel divers.

L'enfant sera libre de choisir son activité suivant ses envies du moment.

- Favoriser l'harmonie de groupe et la vie en collectivité grâce à des normes et des valeurs :

L'accueil de loisirs prône des valeurs telles que la politesse et le respect des autres et du matériel. Les règles de vie établies avec les enfants permettront de favoriser la vie en groupe et cela donne à l'enfant des valeurs éducatives complémentaires à la vie familiale et scolaire.

- Participer au développement de l'enfant en favorisant son autonomie et sa responsabilisation :

Les temps d'activités et les temps de vie collective peuvent favoriser des actes d'autonomie. Selon leur âge et leurs capacités, les enfants participent aux tâches de la vie quotidienne (rangement des jeux, du matériel après les activités...). L'enfant aime « faire comme les autres » et les plus petits tentent alors d'être « grands ». Et le fait de choisir ses activités ou d'aider les plus petits responsabilise l'enfant.

- Sensibiliser l'enfant à la culture et à son environnement :

L'animateur doit proposer diverses activités culturelles, artistiques et sportives et permettre à l'enfant de s'ouvrir sur son environnement afin de mieux le connaître. Il faut également utiliser les sorties pédagogiques et ludiques et les échanges culturels... L'animateur doit alors donner du sens à son activité.

- Respecter le rythme de chaque enfant :

L'équipe d'animation, propose différents programmes d'activités adaptées au rythme et à l'âge des enfants. Et la séparation des enfants par âge sur les deux sites favorise ce respect du rythme de chacun.

Ayant beaucoup de moyens actuellement, il est nécessaire de poser plus de repères visuels dans les locaux et pendant les jeux. Il faut penser à réexpliquer les règles de vie, savoir proposer des temps de repos s'il y a besoin et séparer les activités par tranche d'âges régulièrement.

II. Organisation et fonctionnement de la structure

A. Les locaux

L'accueil de loisirs se doit d'être un lieu accueillant et chaleureux en donnant un soin particulier à la décoration et à l'aménagement de l'espace, surtout sur les temps de vacances.

Sur les mercredis matins, les enfants sont tous accueillis à St-Etienne-du-Bois. Sur les mercredis après-midi et les vacances, les enfants âgés de 3 à 5 ans (pôle maternelle) sont accueillis à St-Etienne-du-Bois et les

enfants de 6 à 12 ans (pôle primaire) sont accueillis à Palluau. Il est indispensable que l'enfant soit en CP pour aller chez les « grands » à Palluau.

Le site de St-Etienne-du-Bois est composé :

- d'un hall d'accueil pour poser les sacs et faire signer la feuille de présence ;
- d'un bureau pour accueillir les familles ;
- d'une salle de sieste ;
- d'une salle d'activités pour les petits avec des jeux;
- d'une salle d'activités pour les grands avec un coin bibliothèque ;
- d'une grande salle de restauration ;
- de deux espaces de sanitaires (au total, 3 petits toilettes, 1 toilette pour les grands, 2 toilettes handicapés et quatre lavabos)
- d'une cour fermée avec un bac à sable.
Sa capacité d'accueil est de 45 places.

Le site de Palluau est composé :

- d'un hall d'accueil utilisé pour certaines activités ;
- d'une salle de repos ;
- d'une salle d'activités pour les 6-7 ans avec des jeux;
- d'une salle d'activités pour les 8-12 ans avec baby-foot, console de jeux vidéo et un coin bibliothèque
- d'un espace sanitaire (au total, 2 petits toilettes, 2 toilettes pour les grands, 1 toilette handicapé et deux lavabos) ;
- de deux cours fermées avec une table de ping-pong, un panier de basket et des buts de foot (à rentrer)
- un petit espace pour le personnel avec un sanitaire.
Sa capacité d'accueil est de 45 places.

Sur chaque site, les deux salles donnent la possibilité aux animateurs de proposer des activités différentes pour les adapter selon les âges et les besoins des enfants. La proximité de la structure avec les terrains de sport et les terrains de jeux communaux pourront permettre des activités extérieures.

B. Le matériel mis à disposition

Lors des temps d'accueil et des temps libres, les enfants disposent de multiples de jeux :

- jeux de société (cartes, dominos, puzzles...)
- matériels de dessins (crayons, coloriages...)
- jouets (poupées, voitures, lego...)
- livres (bandes dessinées, contes, magazines...)
- jeux extérieurs (raquettes, seaux, pelles, ballons...)

Les animateurs ont également à leur disposition une régie qui doit être rangée régulièrement avec du matériel pédagogique pour leur permettre de mener à bien leurs activités et d'élargir ces dernières : papier crépon, peinture, colle, agrafeuses, mosaïques, plumes...

Des livres d'activités, de contes et des CD (musiques et contes) sont disponibles pour les animateurs sur la structure. Pendant les vacances, des emprunts dans les bibliothèques de St-Etienne-du-Bois et de Palluau sont possibles pour les enfants et les animateurs.

C. L'accueil du public

Ce public est composé d'enfants âgés de 3 ans (dans l'année) à 12 ans, ce qui implique une réelle adaptation de la part de l'équipe d'animation. Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée complète (9H00-17H15) ou à la demi-journée (9H00-12H15 ou 13H30-17H15) avec ou sans repas.

Un accueil péricentre est également proposé aux parents le matin de 7H30 à 9H00 avec la possibilité d'emporter le petit déjeuner pour le prendre sur place et le soir de 17H15 à 19H00. Pour le péricentre le matin

ou le soir, il faut noter l'horaire d'arrivée et l'horaire de départ sur la feuille de présence puis faire signer la personne qui vient récupérer l'enfant.

Une pièce d'identité de la personne qui récupère l'enfant est demandée si cette personne n'est pas l'un des parents. Cette personne doit être notifiée sur la feuille d'inscription de l'enfant ou dans le cahier de liaison.

L'accueil de loisirs est fermé une semaine durant les vacances de Noël et trois semaines durant le mois d'août.

En ce qui concerne l'accueil des enfants porteurs de handicaps ou de troubles de la santé, cela nécessite une discussion préalable avec la famille sur les besoins spécifiques que requiert l'enfant. Il est indispensable d'évaluer si son intégration dans la structure est possible et si le lieu est suffisamment sécurisant pour l'enfant. Les Projets d'Accueil Individualisé des enfants sont classés sur chaque site dans un dossier rouge et il doit être consulté par tout nouvel animateur.

D. Les rythmes de la journée

- Les **accueils péricentre** du matin (7H30 à 9H00) et du soir (17H15 à 19H00) sont encadrés par un animateur qui accompagne les enfants dans leurs jeux. Le matin, les enfants peuvent emmener leur petit déjeuner pour le prendre sur la structure de 7H30 à 8H30.

Lorsqu'un enfant arrive, l'animateur vérifie son inscription sur la feuille de présence. Il se doit d'aller vers l'enfant et le parent pour véritablement les accueillir. Ensuite, il doit noter l'heure d'arrivée de celui-ci sur cette feuille. Pour le midi ou le soir, l'animateur note l'heure de départ puis la personne habilitée à venir chercher l'enfant doit signer.

- **L'accueil du matin** (9H00 à 9H30) est un temps qui permet aux enfants de profiter des jeux et surtout, il donne la possibilité aux parents d'emmener leurs enfants plus tard.

Il est très important de bien accueillir tous les enfants et encore plus, les nouveaux enfants.

- La **collation du matin** (9H30 à 10H00) est un temps qui permet aux enfants de se regrouper et de discuter de la journée à venir autour d'un verre de lait ou de jus de fruits et quelques fruits secs, biscuits ou céréales. Elle se prend dans la salle de restauration ou dans la salle des petits selon le nombre d'enfants. C'est l'occasion pour l'animateur de pointer la liste des enfants et de présenter les activités de la journée. Le pointage des enfants est essentiel pour connaître l'effectif et vérifier la cohérence avec les inscriptions prévues.

- Les **activités** (cf. E. Les activités) doivent être adaptées aux âges et donc au rythme de chaque enfant. Les enfants sont donc répartis en groupe dans leur salle respective. Toutefois, certaines activités peuvent se faire en commun. Il peut également y avoir un choix de plusieurs activités car elles doivent aussi prendre en compte les envies des enfants. Par exemple, certains enfants ont besoin de se dépenser dès le matin alors que d'autres aiment commencer leur journée en douceur.

- Les **temps libres** sont des moments où l'enfant choisit comment occuper son temps. Il peut jouer à l'extérieur, lire, dessiner ou simplement se reposer. Ces temps sont prévus avant et après le repas sur le site de Palluau. Chez les plus petits, les enfants qui font la sieste n'ont pas de temps libre après le repas mais plutôt avant le goûter. Les animateurs sont présents pour accompagner les enfants dans leurs jeux.

- La **sieste** et le **temps calme** sont des moments nécessaires pour l'enfant. Il est donc essentiel de favoriser ces temps en respectant le rythme de chaque enfant.

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, un temps de sommeil est prévu après le repas sur demande des parents. Les autres enfants (de Saint-Etienne-du-Bois et Palluau) pourront également faire la sieste s'ils en ressentent le besoin.

Quant aux autres enfants, une activité calme est prévue. Elle est représentée par un bricolage, un temps de lecture ou un temps de jeux calmes. C'est un moment où ils peuvent se reposer, lire ou faire une activité calme proposé par l'animateur.

● Le **goûter** (de 16h15 à 17h00) est proposé aux enfants. Il est préparé par les animateurs dans la cuisine (ou la tisanerie) et il se prend dans les salles d'activités ou dehors selon le nombre d'enfants et la météo. Il est l'occasion d'un échange des ressentis sur la journée avec tous les enfants. L'animateur doit vérifier la date de chaque aliment consommé et il doit noter la date sur tout aliment entamé et fermé correctement l'emballage.

Pendant les vacances :

● Le **déjeuner** (12H15 à 13H15) est un moment privilégié où les animateurs et les enfants se retrouvent dans la convivialité. Les enfants se répartissent sur les différentes tables selon les âges et les animateurs s'installent stratégiquement avec eux de façon à avoir un regard sur l'ensemble des tables.

Avant et après le repas, un passage aux sanitaires (toilettes et lavage des mains) sera demandé aux enfants afin de mettre en valeur le respect de l'hygiène.

Avant de se mettre à table, le pointage des enfants doit encore être fait. Pour Palluau, un pointage est fait avant le départ pour la cantine.

Lors de ce temps de repas, c'est l'occasion pour les animateurs d'être attentifs pour que l'enfant goûte à tout et en quantité suffisante. Si un enfant refuse totalement de goûter un plat, on ne le forcera pas. Mais si celui-ci refuse tout le repas, il faudra en discuter avec les parents.

La liste des régimes alimentaires et les P.A.I. sont affichés dans la cuisine et le bureau pour que les animateurs en prennent connaissance.

A la fin du repas, les enfants aident à débarrasser leurs tables. Et les animatrices vident les tables sur les chariots.

Pour finir, un moment de calme (exemple : roi du silence, chant, jaccadi...) est favorisé avant de sortir de table.

Pour le fonctionnement de Palluau, il faut prévoir un temps pour le trajet car la cantine se situe à 50 mètres du centre.

Les mercredis :

● Le temps du mercredi de 11h15 à 13h30 change de l'ordinaire. A 11h15, tous les enfants sont rassemblés dans deux espaces maximum afin que l'animateur ait une vue sur tout le monde. Les trois animateurs des grands partent donc sur le site de Palluau. La première prend ainsi la navette pour récupérer les enfants de l'école de Grand'Landes et les deux autres animateurs attendent devant le car les enfants inscrits de l'école publique de Palluau. Sur Saint-Etienne-du-Bois, à 11h45, un animateur part à l'école publique récupérer les enfants pour les amener à l'accueil de loisirs.

Lorsque la navette arrive à Palluau, les animateurs déposent les grands et récupèrent les petits de Palluau pour les emmener à Saint Etienne du Bois. A ce moment, ils prennent les derniers grands et déposent les petits. Un pointage est fait dans le car.

Chaque enfant est ainsi dans la structure qui lui correspond en fonction de l'âge dès 12h15. Le repas peut donc avoir lieu.

☞ Voir les journées type en pièces jointes.

Les horaires des journées type peuvent varier selon les activités et les envies des enfants.

Durant tous ces temps de la journée, l'animateur doit connaître le nombre d'enfants qu'il a dans son groupe et il doit compter tout au long de la journée.

E. Les activités

● L'équipe d'animation doit préparer un planning d'activités prévisionnel. Chaque animateur propose alors une activité selon le thème et les objectifs pédagogique qu'il a envie et qu'il est capable de mener. En ce qui concerne les activités manuelles, il est souhaitable que l'animateur réalise l'objet en amont afin de ne pas occulter les problèmes éventuels et ceci permet à l'enfant de visualiser immédiatement ce qu'il peut créer. Si du matériel supplémentaire est nécessaire, l'animateur doit remettre sa liste au moins une semaine avant le jour de l'activité avec les références, les quantités ainsi que le catalogue ou le magasin.

Les animateurs peuvent aussi proposer des activités créatrices où les enfants réalisent des activités avec leur imagination. Des temps sont prévus pour favoriser cela sur les vacances et les mercredis.

A ce moment-là, les animateurs ne prévoient pas forcément de modèle.

● Le matin comme l'après-midi, un créneau horaire d'environ deux heures est prévu pour les activités. La préparation et le rangement sont inclus dans ce temps **et l'enfant est amené à y participer activement**. L'animateur doit veiller à bien estimer la durée de son activité. Pourtant, il se peut qu'elle soit plus courte ou plus longue que prévue. L'animateur doit alors proposer une autre activité (petits jeux, jeux de société, chant...) ou alors reconduire la fin de l'activité sur une autre demi-journée. Les horaires ne sont pas figés et ils peuvent s'adapter selon l'activité.

● Des thèmes sont choisis par l'équipe d'animation pour les vacances lors de chaque dernier bilan (pendant les vacances). En juin, une réunion est prévue pour établir le programme de septembre et les thèmes pour l'année. Les activités doivent s'y adapter et y faire référence.

● Le matin, les animateurs veillent à bien présenter les différentes activités de la journée pour donner aux enfants la possibilité de choisir selon leurs envies. Dans le cas où une activité intéresserait peu ou pas d'enfants, elle peut être abandonnée au profit d'une autre.

● Les animateurs prêtent une attention particulière à présenter le jeu ou le bricolage pour que l'enfant choisisse d'y participer ou non.

● Les activités proposées par les animateurs doivent être variées et adaptées. Elles doivent donner aux enfants un véritable choix en proposant une gamme variée d'animations : jeux sportifs, ateliers d'expression, activités manuelles...

De plus, elles doivent être adaptées aux différents âges des enfants. En effet, un même bricolage peut être fait par les petits et par les grands à condition d'adapter le matériel et les étapes de création. Une activité spécifique pour chaque tranche d'âge.

Pour les mercredis et les vacances, nous favorisons 3 groupes d'âges et de classe pour les activités : 3-5 ans, 6-7 ans et 8-12 ans.

● Durant toute l'activité, l'animateur doit veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant. Ainsi le matériel à risque (cutter, agrafeuses, punaises...) doit systématiquement être mis hors de portée des enfants.

F. Les sorties

Des sorties peuvent être proposées aux enfants et l'animateur est toujours responsable de son groupe, même lors de sorties avec des prestataires.

L'animateur doit impérativement emmener avec lui : un téléphone portable, une liste des enfants, les numéros du centre, de la directrice et d'urgences, les fiches sanitaires des enfants, une pharmacie de secours, de l'eau, des rechanges et éventuellement, le picnic, le goûter ou des jeux.

Lors de ces sorties, les animateurs doivent être attentif au comportement des enfants face aux prestataires qui implique politesse et respect.

Un moyen de repérer les enfants visuellement est mis en place durant chaque sortie (casquettes et gilets jaunes).

Durant l'été, des mini-camps peuvent être organisés et ils doivent respecter ce projet pédagogique, tout en incluant ses propres objectifs.

G. L'équipe pédagogique

- Elle comprend la directrice et les animateurs diplômés. La directrice est garante du projet pédagogique et de la dynamique de l'équipe d'animation. L'animateur a un rôle éducatif et il doit donner à l'enfant la possibilité de s'épanouir grâce à des animations. Mais il est aussi garant de sa sécurité physique, morale et affective.

- Pour les mercredis, les activités seront préparées par l'équipe des petits et des grands durant deux heures. Ce moment sera aussi utilisé pour faire un bilan du mercredi précédent si nécessaire. Pour les vacances scolaires, dix heures de préparation sont prévues pour choisir le thème et organiser les activités. Pour l'été, 32 heures de préparation sont programmées des samedis (programme, préparation des activités et des camps et décoration).

- Un animateur est présent sur chaque structure de 7H20 à 17H20 et un autre de 9H00 à 19H00. C'est le schéma habituel pour les vacances. Les mercredis, l'équipe des grands du matin part à 11h20 de Saint Etienne du Bois afin de récupérer tous les enfants des écoles publiques et pour ouvrir le centre de Palluau. L'équipe des petits arrive donc vers 11h15 pour accueillir les nouveaux enfants. Elle est donc constituée de 2 animatrices à Saint Etienne du Bois et de 3 animatrices à Palluau.

Chaque membre de l'équipe aura une pause après le déjeuner durant le temps libre des enfants. Cette pause est essentielle à l'animateur pour « souffler » et reprendre de l'énergie. De plus, il a la possibilité d'en faire une avant le déjeuner en accord avec toute l'équipe d'animation. Par contre, l'animateur veillera à respecter les horaires.

L'alcool est interdit sur la structure et les animateurs pourront fumer à l'extérieur de la structure durant leur temps de pause.

- Un carnet de liaison sur chaque centre sera à la disposition des animateurs. Cet outil permet aux animateurs de noter toutes les informations données par les parents et les événements marquants de la journée (comportements d'enfant, demande d'un parent...) ainsi que le manque de matériel. Ainsi, les animateurs disposeront des informations principales pour effectuer des bilans.

- Des bilans écrit et oral réguliers (les lundis matin pour les mercredis et les jeudis soirs pour les vacances, sauf le dernier jour de juillet où rangement et bilan sont fait le vendredi soir) seront effectués par l'équipe d'animation afin d'évaluer le respect du projet pédagogique et de résoudre les problèmes rencontrés.

CONCLUSION

Les enfants viennent à l'accueil de loisirs pour se détendre et profiter de leur temps libre comme il le souhaite. La bonne humeur doit faire partie intégrante de la structure et l'équipe pédagogique est garante de cela, ainsi que de l'épanouissement des enfants.

Projet pédagogique réalisé en décembre 2016.